

CONSEIL MUNICIPAL du 7 décembre 2017
Convocation du 2 décembre 2017

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 7 décembre 2017 à 20h00, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Michel Rochet, Maire.

Présents : MM. M. Rochet, D. Ferniot, Mmes L. Jeanguillaume, S. Hählen, MM. Ph. Bride, D. Chapoutot, Cl. Kimmel, Ch. Pasteur, J. Courvoisier, Mmes D. Rebboah, J. Geneletti, S. Piquet.

Absente excusée, A. Fromond qui donne procuration à D. Ferniot.

Secrétaire de séance : Lydie Jeanguillaume

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente séance est accepté.

Sont rajoutés : modification d'achat de terrain et remboursement de frais de mission.

DELIBERATIONS: Toutes les délibérations présentées au conseil ont été approuvées à l'unanimité sauf stipulation.

1. DPU : le conseil n'exerce pas son droit de préemption sur la vente d'un terrain avec maison cadastré AB91 et 92.

2. Travaux de la mairie, Lot 12 - chauffage ventilation : M. le Maire rappelle que le conseil avait demandé lors de sa dernière réunion, un complément d'information auprès de l'architecte. Après exposé, le conseil décide à l'unanimité de retenir l'entreprise MOLAIN d'Arbois pour un montant de 122 000€ ht. Une subvention de 50 000€ par EFFILOGIS pourra être accordée. Le conseil autorise M. le Maire à signer le marché avec l'entreprise et lui notifier l'ordre de service. Les travaux débuteront en janvier.

Sur le Lot 3 démolition – maçonnerie : il y a une option nettoyage de façades pour un montant de 21 200€. Le conseil vote à l'unanimité l'option du lot 3.

Sur le Lot 2 : terrassement – VRD : il y a une option pour l'aménagement extérieur devant la mairie avec construction d'un escalier d'accès aux caves aux normes et un élargissement du trottoir. Les deux voies de circulation sont maintenues. Il y aura un petit dallage de part et d'autre de la mairie. Le conseil vote à l'unanimité l'option du lot 2.

3. Résultat assainissement 2016 : M. le maire informe le conseil qu'il y a lieu de reprendre au budget communal, les résultats de 2016 du budget d'assainissement et de les transférer à la CCVA pour qu'elle les intègre à son budget. Le conseil vote un mandat de 17 870,10€ correspondant à l'excédent de fonctionnement et un titre de 22 874.60€ correspondant au déficit d'investissement.

4. Restes à réaliser (RAR) 2017 : M. le Maire et Ph. Bride, adjoint aux finances présentent l'état des dépenses et des recettes d'investissement de 2017. Total dépenses d'investissement 1 040 800€ - Total recettes 660 500€. Le conseil approuve le report des restes à réaliser sur le budget principal 2018.

5. Mission Locale, bail locatif : avec les travaux de la mairie, la Mission Locale délocalise ses bureaux dans le studio T2 n° 15 du bâtiment des studios. Ce logement lui apporte toute satisfaction. Le conseil décide d'établir un bail à l'identique, aux mêmes conditions qu'auparavant. L'avance pour les charges mensuelles sera de 80€. La mairie mettra en place une signalétique.

Foyer Rural : avec les travaux de la mairie, le Foyer Rural doit être transféré dans les anciens locaux d'EFOR 39. Le conseil décide d'accepter de mettre à disposition du Foyer Rural les locaux du premier étage à titre gracieux. Il restera à la charge de l'association, les dépenses relatives à l'électricité, l'eau, ... comme actuellement à la mairie.

6. R. P.Q.S. 2016 (rapport sur le prix et la qualité du service d'eau et d'assainissement CCVA et Syndicat des eaux du Bel-air) : après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le conseil décide à l'unanimité d'approuver ces deux rapports de 2016, établis par la CCVA qui énumèrent des indicateurs financiers et techniques relatifs à ces services. Les documents sont consultables en mairie.

7. Achat de terrain SCI Sariel : le conseil a voté en mai dernier l'acquisition d'un terrain cadastré AC305 jouxtant la maison appartenant à la CCVA (salon de coiffure) afin d'ériger un mur en alignement de la maison, en lieu et place de l'ancien mur. Il s'avère, après passage du géomètre, que cette parcelle mesure 6ca au lieu de 9ca. Le conseil valide l'acquisition de cette parcelle rectifiée.

8. **Frais de mission** : M. le Maire a participé au centième Congrès des maires qui a eu lieu en novembre à Paris. M. D. Ferniot rappelle que ce congrès est un lieu de rencontre important pour les maires et l'ensemble des partenaires institutionnels. Pour cette manifestation, M. le Maire a réglé des frais de déplacement et de séjour pour un montant de 425€. Le conseil décide à l'unanimité de rembourser cette somme. M. le Maire ne prend pas part au vote.

Divers :

- Remerciements à l'ESAT qui a déposé des pots de chrysanthèmes sur le monument aux Morts.
- Réunion sur les TGV au Conseil Régional : le 5/12 en présence notamment de 3 représentants de Lyria, d'usagers et de la présidente de l'association TGV-TER. Inquiétude sur la menace de suppression d'arrêts et problème de réservation sur les TGV Lyria qui font l'objet de contingentement de places depuis Lausanne. La réservation via Internet avec départ depuis la gare de Mouchard est compliquée, voire impossible.
- Lotissement des Varraches : réunion le 28/12 avec le cabinet Colin pour les réseaux humides (eaux assainissement) et le Sidec pour les réseaux secs (électricité, téléphone).
- Le 30/11 : signature de la vente d'une parcelle de terrain avec la SNCF.
- Gendarmerie : le pignon incendié a été rénové.
- Rue Cuinet : l'enrobé a été posé.
- Recrutement : il convient de recruter un agent technique pour remplacer un agent en arrêt maladie.
- Les nouveaux commerçants : M. le Maire a rencontré les repreneurs de la boulangerie et du « Petit Muscadien ».
- Inauguration du tracteur « Labourier » sur le rond-point du Bel'Air samedi 9/12 à 11h00.
- Conseil d'administration du lycée du Bois : D. Chapoutot a assisté au conseil. L'ordre du jour était le budget prévisionnel 2018. .
- Ordures ménagères : D. Chapoutot, le Sictom de Dole a commandé une étude au cabinet Indigo, sur le ramassage tous les 15 jours sauf juillet août, les molock et les camions de ramassage équipés de bras robotisés. La redevance 2018 est inchangée.
- Ouverture dimanche 24/12 et dimanche 31/01 : des commerçants demandent l'autorisation à la mairie pour ouvrir ces deux jours.
- Réunion sur les jeunes : rapporteur S. Hählen.
- Téléthon 2017 : rapporteur J. Courvoisier
- Vente de Noël : dimanche 10 décembre à la salle des fêtes
- Vœux du Maire à la population : vendredi 5 janvier à 18h00, salle des fêtes.
- 27 janvier : repas dansant du FCMA
- 18 décembre AG de la chorale « la Clairette »
- **30/01 : audition de l'école de musique « Musicaloue » salle Oukoumé au gymnase.**

La séance est levée à 22h00.

Prochain conseil : vendredi 26 janvier 2018 à 20h00.

Le secrétaire,

Lydie Jeanguillaume

Le Maire,

Michel Rochet